

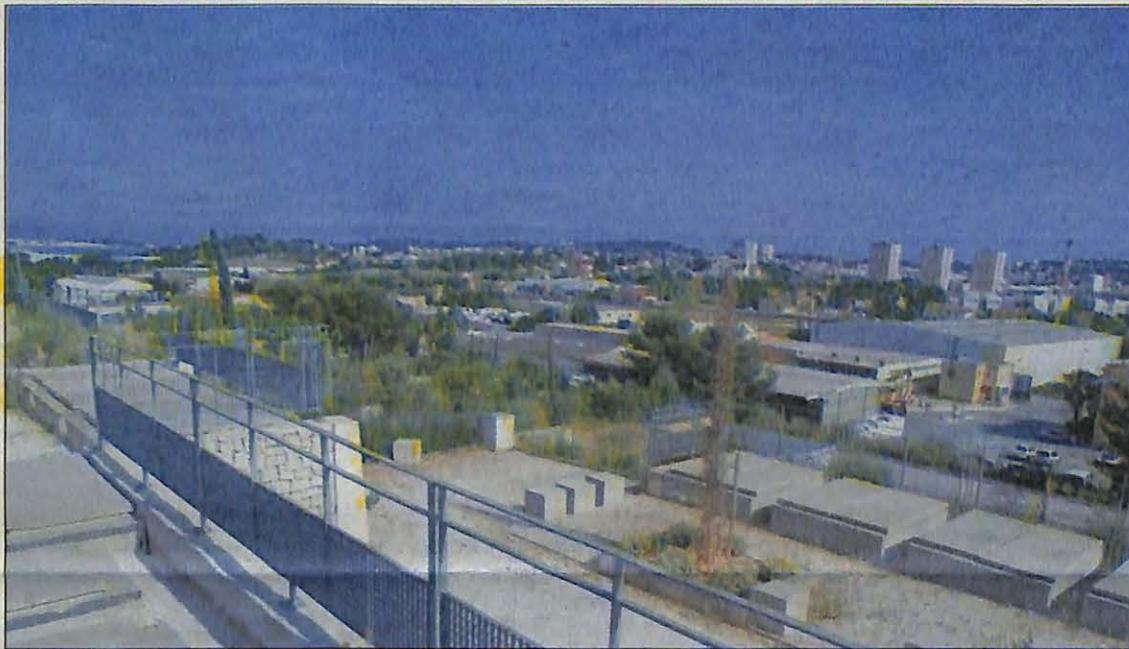
Le cimetière de Camp Laurent ressort de terre

CONSEIL MUNICIPAL La Ville a réussi à acquérir un terrain permettant la création d'un nouvel accès au nord de la nécropole. L'épilogue d'un très vieux projet ?

Le dossier du cimetière de Camp Laurent relancé. Raphaëlle Leguen, première adjointe, a annoncé hier, en séance du conseil municipal, que la commune venait d'acheter pour 100 000 euros un terrain nu d'une surface de 6 371 m² situé au nord du site. Cette acquisition permet de réactiver le très vieux projet lancé dans les années 1990 de création d'une desserte derrière le cimetière. « Le projet initial était bloqué depuis des années, mais nous avons tout mis en œuvre pour le réaliser. Les négociations étaient difficiles. Ce n'était pas évident de trouver un terrain d'entente, mais nous avons réussi à le faire à l'amiable et je suis heureuse de l'aboutissement », témoignait, à la fin de la séance du conseil, l'élue en charge du dossier.

La nécessité du crématorium

Pour avancer, la municipalité avait scindé la délégation de service public du crématorium de la ques-



La ville a enfin réussi à acquérir la parcelle au nord du cimetière permettant de créer un nouvel accès au site et de prévoir des aménagements comme la maison du gardien. (Photo doc. Rina Uzan)

tion de l'accès au cimetière. La date limite pour le dépôt des candidatures de la DSP prenait fin hier midi. La parcelle appartenant en indi-

vision aux consorts⁽¹⁾ Bousquenaud et à une propriétaire privée, M^{me} Simone Bonnet, a été acquise au-delà de la valeur estimée par les Domaines (soit 15,7 €/m² contre

11,85 €/m²). Une offre plus chère de 25 % « cohérente et justifiée » selon la commune car elle permet la maîtrise foncière du cimetière et donc la réalisation du crémato-

rium, « un équipement public qui fait défaut aujourd'hui dans toute l'agglomération ».

Ce terrain au nord devrait servir à la création de la maison du gardien et à l'acheminement vers le cimetière auparavant « enclavé ». « Pour l'anecdote, nous avons accepté de conserver sur le terrain les deux grands arbres existants », glissait Raphaëlle Leguen. La municipalité va désormais réfléchir à la mise en valeur du site. Avec un objectif : casser l'aspect minéral du cimetière notamment grâce à la végétation et la plantation d'un « collier de garrigue ».

La Ville va également consulter les représentants des communautés religieuses pour offrir un « espace beau et apaisé » aux carrés israélites et musulmans.

OLIVIER MARINO
omarino@varmatin.com

1. Consorts est l'expression utilisée par les notaires et par les juges pour désigner collectivement, sans avoir à les nommer individuellement, les personnes qui, dans un contrat ou dans une décision de justice, ont un intérêt commun.